

## « PUP&PUP INVERSÉS »

2 jours | 14h de formation

### | DATES :

- 05&06 avril 2022 - Présentiel
- 05&06 juillet 2022 - Distanciel
- 29&30 septembre 2022 - Présentiel

### | TARIFS :

	PRÉSENTIEL	DISTANCIEL
Tarif public	1 680€ HT – 2 016€ TTC	1 530€ HT - 1 836€ TTC
Tarif abonnés Cadre de Ville	1 480€ HT - 1 776€ TTC	1 330€ HT - 1 596€ TTC

### | OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

Être capable de catégoriser les atouts et inconvénients du PUP pour le mettre en place.

### | PROBLÉMATIQUE :

Les collectivités locales cherchent des solutions pour assurer le financement des équipements publics induits par une opération d'aménagement ou un projet immobilier. Le PUP est de plus en plus sollicité. Son caractère contractuel s'inscrit pleinement dans le cadre d'un urbanisme négocié et offre la possibilité d'élargir le champ d'application du PUP pour en faire un outil de suivi des projets privés, initiés par une collectivité.

### | PUBLIC VISÉ :

Urbanistes, Architectes, Bureaux d'études, AMO.

### | PRÉ-REQUIS :

Avoir déjà travaillé dans l'aménagement ou l'urbanisme.



### | MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODES MOBILISÉES :

- La convocation est envoyée 15 jours avant la formation par mail.
- La formation sera adaptée en fonction des acquis des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil des attentes 15 jours auparavant.
- La documentation pédagogique est envoyée une semaine avant par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- Si la formation est en distanciel, le rapport de connexion de la plateforme Zoom permettra de valider la présence des stagiaires.
- La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés telles que exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à postériori le cas échéant.

### | ÉVALUATION ET SUIVI :

- En fin de formation, les stagiaires rempliront une fiche d'appréciation et d'auto-évaluation de leurs acquis.
- Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- Une attestation de fin de formation sera envoyée aux participants dans les jours suivant la formation.

### | MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (01 40 26 14 66 - 01 86 95 72 10 / [formations@cadredeville.com](mailto:formations@cadredeville.com) ) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

### | ACCESSIBILITÉ :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – [nathalie.auburtin@cadredeville.com](mailto:nathalie.auburtin@cadredeville.com) – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

### | RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CGV, consultables sur le site [cadredeville.com](http://cadredeville.com).



## | PROGRAMME :

### 1. Le financement des équipements publics induits par une opération d'aménagement et ou immobilière

- Quels équipements sont finançables ?
- Quelles obligations à respecter par la collectivité ?
- Quelles innovations apportées par la loi ALUR ?

### 2. Les différents types de PUP

- Le PUP pour une opération unique
- Le PUP foncier
- Le PUP « concession d'aménagement », dit inversé
- Le PUP au service d'un aménageur concessionnaire
- Le PUP pour une opération d'aménagement : l'instauration d'une zone de PUP
- Le cas de la métropole de Lyon
- Comment choisir le bon type de PUP : avantages et inconvénients ?

### 3. La procédure pour signer un PUP et/ou mettre en place une zone de PUP

- La nécessité des études préalables
- L'établissement d'un programme d'équipements publics
- La délibération
- Le débat préalable facultatif
- L'articulation PUP et PLU
- L'articulation PUP et autorisations d'urbanisme



#### 4. Le contenu d'un contrat de PUP et les éléments clés de la négociation

- Le choix des partenaires à la convention
- Le calcul du montant de la participation
- Le choix de la forme de la participation et son échéancier
- Le régime de TVA applicable au PUP
- Les engagements de la collectivité
- La durée du contrat

#### 5. La gestion du contrat dans le temps

- Les avenants à la convention
- Les conséquences en cas de non-respect des engagements contractuel
- Le contentieux

#### 6. Utiliser le PUP autrement

- Un outil de gouvernance du projet
- Un outil de contrôle de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale

#### 7. PUP, ZAC et TAM : choisir la fiscalité la mieux adaptée

- La place de chaque régime dans l'ensemble des outils de financement
- Les avantages et les inconvénients de chacun
- Quel circuit de financement retenir : taxe d'aménagement, participation en ZAC ou PUP ?

#### 8. Exercice : mise en place d'un PUP.



## | FORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- [Nouveaux montages d'opérations d'aménagement : aspects juridiques et opérationnels](#)
- [AFUP \(Association Foncière Urbaine de Projet\), nouvel outil de l'aménagement](#)
- [Nouveaux montages d'opérations immobilières : aspects juridiques et opérationnels](#)
- [Atelier Pratique sur les Nouveaux Montages d'Opérations](#)

## | LE FORMATEUR : Clément CORRION



Urbaniste-programmiste, Clément CORRION est diplômé de Sciences politiques Lille et d'un master d'urbanisme et aménagement de l'Ecole d'Urbanisme de Paris.

Après 3 ans passés en planification urbaine puis 3 ans en cabinet de conseil en urbanisme et aménagement chez GUAM CONSEIL, spécialiste des montages innovants, Clément CORRION a rejoint FILIGRANE PROGRAMMATION pour mettre en place des montages juridiques et financiers et de la programmation urbaine.